



Ville de Châteauneuf sur Charente
Membres en exercice: 27
Membres présents: 25
Suffrages exprimés: 27

République Française

Délibération N° 2021-48
Conseil Municipal du 28 Avril 2021

DATE DE CONVOCATION : 22 Avril 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI - B. LAFAYE – G. MIGNON - M. VILLEGER- M.H. AUBINEAU T.DEGRANDE – P.FREON - M.A. CHEVALIER – C. BONNEAU - G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC- K. PERROIS - S.BROUILLET – W. BOURGEAU – E.PISANI – A. DUBRUN – F. GUIRAO – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL - S.RAYNAUD – C. NANGLARD – P. BERTON – C. RAFIN

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : P. ORMECHE donne pouvoir à W. BOURGEAU – S. DELIMOGEES donne pouvoir à P. BERTON

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS - P. ORMECHE – S. DELIMOGEES

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : P. BERTON

OBJET : TARIFICATION DES MANIFESTATIONS CULTURELLES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de fixer le montant des billets d'entrées des manifestations culturelles,

Le Conseil Municipal, entendu les explications de son Maire, et après en avoir délibéré **PAR 27 VOIX POUR**, décide :

- ✓ de fixer le prix d'entrée de la pièce de théâtre « Les Rustres » présenté par la troupe « Le Manteau d'Arlequin » du 5 juin 2021 à 8 € (gratuit jusqu'à 12 ans).

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LEVESQUE